

Information aux patients sur le traitement des données personnelles

Nous vous informons ci-après dans quel but le cabinet de neuropsychologie Conrad & Noser (ci-après le cabinet) recueille, enregistre ou transmet vos données personnelles. De plus, nous vous informons sur les droits que vous pouvez exercer dans le cadre de la protection des données.

Responsabilités

L'instance responsable du traitement de vos données personnelles et en particulier de vos données de santé est le cabinet. Si vous avez des questions sur la protection des données ou si vous souhaitez faire valoir vos droits dans le cadre de la protection des données, veuillez-vous adresser à votre neuropsychologue ou au personnel du cabinet.

Collecte et objectif du traitement des données

Le traitement (collecte, enregistrement, utilisation et conservation) de vos données s'effectue sur la base du contrat de traitement et des prescriptions légales pour remplir le but du traitement ainsi que les obligations qui y sont liées. La collecte des données est effectuée d'une part par le/la neuropsychologue traitant(e) dans le cadre de votre traitement. D'autre part, nous recevons également des données d'autres professionnels de la santé chez qui vous avez été ou êtes en traitement, si vous avez donné votre consentement à cet effet. Seules les données en rapport avec votre traitement sont traitées dans votre dossier de brevet. Le dossier médical comprend les informations personnelles fournies sur le formulaire du patient, telles que les données personnelles, les coordonnées et les données d'assurance, ainsi que, entre autres, l'entretien d'information réalisé dans le cadre du traitement, les données de santé collectées telles que les antécédents médicaux, les diagnostics, les propositions thérapeutiques et les résultats.

Durée de conservation

Votre dossier médical est conservé pendant 10 ou 20 ans après votre dernier traitement, selon les dispositions cantonales. Ensuite votre dossier médical sera effacé ou détruit.

Transmission des données

Nous ne transmettons vos données personnelles, et en particulier vos données personnelles sensibles, à des tiers externes que si la loi le permet ou l'exige, ou si vous avez consenti à la transmission de ces données dans le cadre de votre traitement.

- La transmission à votre assurance-maladie ou à l'assurance-accidents ou invalidité a lieu dans le but de facturer les prestations qui vous sont fournies. Le type de données transmises se fonde sur les dispositions légales.
- La transmission des données nécessaires concernant les patients et les factures à l'agence de recouvrement a lieu à des fins de recouvrement (encaissement de créances financières échues).

Dans certains cas, en fonction de votre traitement et de votre consentement correspondant, des données peuvent être transmises à d'autres destinataires autorisés (par ex. médecin).

Révocation de votre consentement

Si vous avez donné votre consentement explicite à un traitement de données, vous pouvez révoquer à tout moment, en tout ou en partie, le consentement que vous avez déjà donné. La révocation ou la demande de modification d'un consentement doit être faite par écrit. Dès que nous avons reçu votre révocation écrite et que le traitement ne peut être fondé sur aucune autre base juridique que le consentement, le traitement est interrompu. La légalité du traitement des données effectué jusqu'à la révocation n'est pas affectée par la révocation.

Information, consultation et remise

Vous avez à tout moment le droit de demander des informations sur vos données personnelles. Vous pouvez consulter votre dossier médical ou en demander une copie. La remise d'une copie peut être payante dans le cadre de la loi sur la protection des données. Les frais éventuels, qui dépendent du temps consacré à l'établissement de la copie, vous seront communiqués au préalable.

Droit à la transmission des données

Vous avez le droit de vous faire remettre ou de faire remettre à un tiers les données que nous traitons de manière automatisée ou numérique, dans un format courant et lisible par machine. Cela vaut en particulier aussi pour la transmission de données de patients à un professionnel de la santé de votre choix. Si vous demandez la transmission directe des données à un autre responsable, cela ne se fera que dans la mesure où cela est techniquement faisable.

Rectification de vos données

Si vous constatez ou estimez que vos données sont inexactes ou incomplètes, vous avez la possibilité d'en demander la rectification. Si l'exactitude ou le caractère incomplet de vos données ne peut être établi, vous avez la possibilité d'apposer une note de contestation.